



PROCES VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire

de la Compagnie de l'Arc

Le jeudi 09 octobre 2025 à 18h00

36 membres licenciés à jour de leurs cotisations sont votants à ce jour

19 membres présents ou représentés

12 dont membres excusés ayant donné pouvoir

0 membres absent excusé

4 membres absents

Invités :

Mr Olivier THEVENET Conseiller Départemental du Canton de Saint Pierre d'Albigny,

Mr Philippe Guelpa Bonaro président CD 73.

Le total des membres présents ou représentés est supérieur au quart des membres actifs, Conformément à nos statuts le quorum est atteint et l'assemblée générale ordinaire des membres présents ou représentés peut délibérer.

L'assemblée générale ordinaire des adhérents de la Compagnie de l'Arc débute à 18h00 dans la salle polyvalente BRAMAFAN à ARGENTINE.

Olivier Jabouille, secrétaire est désigné secrétaire de séance.

3 membres sont arrivés après le vote sur le rapport moral du président.

Le président énonce l'ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier de l'exercice 2024 - 2025
- Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2025 – 2026
- Rapport d'activité et perspectives pour la saison 2024 - 2025
- Montant des cotisations pour la saison 2026
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

1. Rapport moral présenté par le président :

Le rapport moral est présenté par le président.

« Tout d'abord je vous remercie au nom du Bureau pour votre présence.

Les valeurs de la compagnie sont inchangées, la Compagnie de l'Arc doit être accessible à toutes et tous, compétitrices et compétiteurs ou archères et archers désirant simplement se faire plaisir par une pratique de notre sport en loisir.

L'entraide et le respect des autres doit être la préoccupation de tous.

Notre compagnie est implantée sur un secteur rural qui présente beaucoup d'avantages.

Toutefois, des inconvénients majeurs se présentent aux adhérents et à l'équipe dirigeante :

- Difficultés pour les parents pour amener les enfants aux entraînements
- Des collèges et lycées éloignés pour les plus jeunes,
- Des vies professionnelles éloignées
- Des temps de trajet importants pour les adhérents

Toutes ces contraintes ne rendent pas la tâche facile pour proposer des créneaux horaires qui conviennent à tous

La commune d'Argentine nous accueille sur ses terrains et nous bénéficions d'un mur de cibles permanent dans la salle polyvalente qui est mise à notre disposition pour les entraînements hivernaux du mardi et jeudi.

Nous remercions la municipalité d'Argentine pour cette aide précieuse.

Depuis la saison dernière, les membres du CA ont trouvé un lieu pour les entraînements hivernaux du samedi matin. La commune de Val d'Arc et le club de la Boule De Charbonnière nous mettent à disposition leurs bâtiments.

Cela permet aux archères et archers possédant leur matériel d'avoir un créneau supplémentaire pour s'entraîner, mais également aux jeunes collégiens et lycéens possédant leur matériel, qui ne pouvaient plus être disponible en semaines de continuer notre sport.

Sur la saison 2024-2025 la compagnie a enregistré 36 licences dont :

- 24 adultes, répartis en 7 femmes et 17 hommes
- 11 jeunes dont 2 poussins (U11 à U21), répartis en 8 femmes (dont 2 poussines) et 3 hommes

La parité de notre compagnie entre femme et homme n'est pas encore 50/50, nous nous y approchons, 44%/56% (16/20).

Par rapport à la saison 2023-2024, nous avons été stable en nombre de licences.

Nous avons pu réaliser notre concours 3D annuel à la suite de l'attribution du championnat départemental de Savoie, les 19 et 20 avril. Je remercie le Comité Départemental 73 pour leur confiance et aux bénévoles qui ont œuvrés pendant des jours pour la préparation du parcours et le jour même pour offrir un moment sportif aux 132 archers présents.

Nous avons reçu beaucoup de retour positif pendant et après notre concours. Mais rien n'est à 100% parfait, nous ne dérogeons pas à la règle, mais je vous rassure rien de trop grave. Cela nous permettra de grandir dans les futures préparations de nos concours.

Je voudrais tout de même m'arrêter sur l'un des retours négatifs de ce weekend et pas des moindre, la sécurité. J'ai été témoins d'un total non-respect de la sécurité. Deux de nos bénévoles sont passés sur une zone de tir ou, heureusement pour tous, les archers présents sur le pas de tirs les ont vus et ont arrêté leur séquence de tir. Les archers ont eu un très bon réflexe. Je rappelle que la sécurité est le 1^{er} point à respecter dans notre discipline, que nous soyons organisateur, participant ou tout simplement spectateur.

Les premiers remerciements seront pour Guy, pour son engagement envers nos débutants et nos jeunes, mais également pour ses conseils pour nous améliorer dans la pratique du tir.

Cette année nous avons commencé la création d'un apprentis, qui nous permettra de ranger l'outillage et matériel pour entretenir les pas de tir extérieur. Je remercie Dominique qui est à la tête du chantier et tous les bénévoles qui ont donné de leurs temps pour ce projet.

Je remercie Jean-Luc pour le don d'une tondeuse autoportée et de l'ami de Bruno pour avoir fait l'entretien de celle-ci.

Je remercie également tous les bénévoles de notre compagnie qui contribuent à l'entretien du parcours 3D et de la zone des cibles par leur participation ou par le prêt d'outillages.

Je terminerais mes remerciements, à notre Conseil d'Administration. Nous passons beaucoup de temps, que ce soit physiquement sur le terrain, et quand je vous dit terrain, je vous parle des entraînements, des réunions du CA, des réunions du CD 73, de la préparation et organisation des activités internes à la Compagnie (tir de Noël, St Sébastien...) et externe (vogue, concours, fête du jeu...), mais également sur des points moins visibles, voir ignorés de certain.

Je prendrais l'exemple de ma fonction Président, il est chargé d'exécuter les décisions du conseil d'administration. Il préside les assemblées générales et les réunions du conseil d'administration. Il représente seul l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet. Il représente l'association en justice, tant en demande qu'en défense. Il assure les relations de la compagnie avec les organes fédéraux ainsi qu'avec les organismes, collectivités ou associations avec lesquels la compagnie est en rapport. Il peut déléguer ses pouvoirs aux membres du bureau dans des limites approuvées par le conseil d'administration.

Dernièrement, j'ai reçu un mail d'un archer de notre compagnie, concernant l'une des 3 fonctions principales du CA. Dans ce mail, il m'indique que la personne sur cette fonction n'était pas assez investie à son avis pour celle-ci. Que ce même membre du conseil n'était pas en capacité d'exercer cette fonction et qu'elle refusait de le reconnaître. De plus apparemment il ne serait pas le seul archer à le dire.

Je ne vous cacherais pas de ma stupeur pendant cette lecture, et du manque de franchise envers le CA.

Je n'ai pas fait de retour à ce mail à ce jour, car toutes les réponses sont dans nos « STATUTS » et dans notre « REGLEMENT INTERIEUR ». Pour rappel ces 2 documents sont disponibles sur notre site et si cette personne le souhaite, le CA reste à son entière disposition.

En tant que PRESIDENT de la Compagnie de l'ARC et au nom de l'assemblée présente aujourd'hui, je souhaite remercier, Guy, Dominique et Olivier pour votre contribution et l'énergie que vous donnez pour notre compagnie et pour certain depuis la création de celle-ci.

Pour terminer ce rapport moral, je remercie nos partenaires ;

La commune d'Argentine qui nous accueille sur leurs installations.

La commune de Val d'Arc

Le club de la Boule De Charbonnière

Les propriétaires des terrains qui nous donnent à ceux-ci pour notre parcours permanent de tirs 3D.

Le Carrefour Contact de Val d'Arc.

Le Crédit Agricole de Val d'Arc.

Le Département de Savoie.

La Région Auvergne Rhône Alpes.

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc de Savoie, CD73. »

Question : Néant

A l'issue d'un vote à main levée, le rapport moral est approuvé à l'**unanimité**.

0 contre

0 abstentions

27 voies pour (il y avait des retardataires)

Suite à son rapport moral, le président donne la parole au président du Comité Départemental de tir à l'arc de la Savoie (CD 73), Philippe Guelpa Bonaro.

Le président du CD73 nous rappelle que le souhait du nouveau bureau départemental est d'être présent aux AG des clubs de Savoie pour faire mieux connaître le CD 73. Il remercie Didier Dupont pour son souhait d'être arbitre et signale l'importance pour une compagnie d'avoir un arbitre. Il rappelle l'objectif du CD73, un club, un arbitre. Il nous fait part de la volonté du CD73 de mettre en place les « duels » dans les Championnats de Savoie. Cela pour habituer les archers de notre département à cet exercice où ils sont en difficulté aux Championnats de France. Le chronotir du CD 73 circulera au sein des clubs afin que les archers s'habituent à ce dispositif de chronométrage, en salle et TAE. Il remercie le club pour le prêt de cible 3D pour le Championnat de France 3D par équipe. Il a apprécié notre volonté d'intégrer les féminine au sein de notre club.

2. Rapport financier présenté par le trésorier :

Le rapport financier est présenté par le trésorier.

Les bilans par affectation comptable et activité pour l'exercice 2024-2025.

Le total des produits est de **10 744,91 €**

Le total des charges est de **11 482,54 €**

Les comptes présentés du **1er septembre 2024 au 31 août 2025** laissent donc apparaître un résultat déficitaire s'élevant à **-737,63 €**.

Ce déficit est inférieur à celui prévu au budget prévisionnel qui prévoyait un résultat déficitaire de -3 299 €. Notre concours 3D nous a apporté des recettes supérieures à celle attendues, avec une participation du conseil départemental du canton de Saint-Pierre d'Albigny qui n'était pas budgétée. La Compagnie de l'Arc remercie Olivier Thevenay et le conseil départemental. Nous avons aussi eu plus d'adhérent que prévu. Et enfin, nous n'avons pas fait appel à un prestataire externes pour nos entraînements. Les investissements en ciblerie ont été réalisé conformément au prévisionnel. La construction de l'appentis qui n'était pas au prévisionnel est bien avancée.

Nos liquidités au 31 août 2025 étaient de **9 466,27 € sur le compte bancaire Crédit Agricole** et de **633,66 € sur le compte caisse** soit un **total de 10 099,93 €**

Les comptes sont présentés dans les tableaux suivants.

PRODUITS	Réalisé N	Réalisé N-1
prestations de services et de marchandises	5255,30	4593,82
706 - Prestations de services		
7061 - Inscription concours	2125,00	
7062 - Mise à disposition installations sportives	240,00	30,00
7064 - Evènements et animations internes		
7065 - Evènements et animations externes		4400,00
707 - Ventes de marchandises		
7071 - Repas, tenues club, autre	849,00	97,02
7072 - Buvette, tombola, autre	1439,50	
7074 - Kits archers	601,80	66,80
73 - Concours publics	516,00	603,00
731 - Concours publics		
7311 - Dispositif Pass'Sport	300,00	250,00
7312 - Dispositif Pass Région	30,00	
7313 - Dispositif Okay Savoie	186,00	353,00

74 - Subventions de fonctionnement	500,00	0,00
741 - Subventions de fonctionnement		
7411 - Subvention de fonctionnement (Etat)		
7412 - Subvention de fonctionnement (Région)		
7413 - Subvention de fonctionnement (Département)	500,00	
7414 - Subvention de fonctionnement (Commune)		
75 - Autres produits de gestion courante	4257,00	3446,00
754 - Ressources liées à la générosité du public		
7541 - Dons manuels		
75411 - Dons manuels		
75412 - Abandons de frais par les bénévoles		
7542 - Mécénats		
756 - Cotisations		
7561 - Cotisations sans contrepartie	2056,00	1713,00
7563 - Provision reversion licences	2201,00	1723,00
758 - Produits divers de gestion courante		10,00
77 - Produits exceptionnels	216,61	0,00
7781 - Autres produits exceptionnels	216,61	
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
781 - Reprises sur amortissements des immobilisations, dépréciations et provisions		
7815 - Reprises sur provisions d'exploitation		
789 - Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés		
7894 - Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		

CHARGES	Réalisé N	Réalisé N-1
60 - Achats	-8247,88	-3 265,39
601 - Achats stockés - matières premières et fournitures		
6011 - Achats stockés - Arcs	-65,00	-535,00
6012 - Achats stockés - Cibles classiques	-1376,00	-416,00
6013 - Achats stockés - Cibles 3D	-1962,00	
6015 - Achats stockés - Batiments, Outils, Informatique, Véhicules	-406,72	-24,90
606 - Achats non stockés de matières et fournitures		
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	-153,52	-53,13
6064 - Fournitures administratives	-141,29	-50,27
6068 - Autres matières et fournitures	-10,17	

60681 - Petit matériel archerie	-555,08	-580,81
60682 - Réparation cibles 3D		-110,00
60683 - Réparation cibles classiques		-251,47
607 - Achats de marchandises		
6071 - Achats de marchandises : repas, tenues club, autre	-1434,10	-459,81
6072 - Achats de marchandises - buvette, lots, autre	-1516,60	
6073 - Kits archers	-627,40	-784,00
61 – Services extérieurs	-245,02	-1 120,40
611 - Sous-traitance générale		
6111 - Intervention externe		-863,75
613 - Locations diverses		
6137 - Locations véhicule		
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers		
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers		
6156 - Maintenance		
616 - Primes d'assurances		
6161 - Multirisques	-234,94	-206,65
6168 - Autres assurances		
61681 - Reversion licence - Individuelle accident FFTA	-10,08	
618 - Services extérieurs divers		
6181 - Documentation générale		
6183 - Documentation technique		
6185 - Frais de colloques, séminaires, conférences		-50,00
62 - Autres services extérieurs	-407,33	-1 965,23
623 - Publicité		
6231 - Annonces et insertions		-10,00
6233 - Foires et expositions		
6236 - Catalogues et imprimés		
6237 - Publications		
6238 - Divers (pourboires, dons courants, ...)		
6239 - Site internet	-99,00	-99,00
625 - Déplacements, missions et réceptions		
6251 - Remboursements de déplacement		-1 677,13
62561 - Missions - Participations concours	-179,40	-147,20
6257 - Dépenses de restauration		
62571 - Réceptions - AG, Animations	-38,84	-30,00
626 - Frais postaux et de télécommunications		
6263 - Affranchissements	-7,28	
627 - Services bancaires		
6271 – Frais de virement	-4,50	
6278 - Autres frais et commissions sur prestations de services	-78,31	-1,90

Question :néant

A l'issue d'un vote à main levée, le rapport financier est approuvé à l'**unanimité**.

0 contre

0 abstentions

31 voies pour

A l'issue d'un vote à main levée, quitus est donné au trésorier pour la bonne tenue des comptes à l'**unanimité**.

0 contre

0 abstentions

31 voies pour

3. Budget prévisionnel présenté par le trésorier :

Le budget prévisionnel est présenté par le trésorier.

*Il vous est présenté en équilibre avec **9 995 €** en charges et en produits.*

Les prévisions sur les produits sont basés sur le résultat de l'exercice précédent.

Les prévisions d'investissement en petit matériel archerie et ciblerie sont portées au même niveau que pour l'exercice précédent. Soit 1350 pour les classiques. Un peu moins pour les 3D, soit 1000€.

Cette année une somme de 195 € est prévue pour l'achat de 3 arcs métal en remplacement des plus anciens.

L'organisation d'un concours 3D sur la saison hivernale est prévue avec un niveau identique de dépenses et recettes.

L'aide accordée aux archers inscrits sur un championnat est portée à 500 € compte tenu de l'évolution technique de nos archers dont certains peuvent maintenant participer aux concours qualificatifs.

La somme allouée pour les animations internes est portée à 700€.

Une somme de 300 € est allouée pour terminer la construction de l'appentis.

Les dépenses de fonctionnement sont prévues en baisse.

Catégories / Sous-catégories	Montant budget
REVENUS	
<u>706 Prestations de services</u>	
7061 Inscriptions concours	2 200,00
7062 Mise à disposition installations sportives	200,00
Total 706 Prestations de services	2 400,00
<u>707 Ventes de marchandises</u>	
7071 Repas, tenues club, autre	485,00
7072 Buvette, Tombola, autre	1 500,00
7074 Kits archers	400,00
Total 707 Ventes de marchandises	2 385,00
<u>73 Concours publics</u>	
7311 Dispositif Pass'Sport	200,00
7312 Dispositif Pass Région	60,00
7313 Dispositif Okay Savoie	200,00
Total 73 Concours publics	460,00

Question : néant

A l'issue d'un vote à main levée, le budget prévisionnel est approuvé
à l'**unanimité**.

0 contre

0 abstentions

31 voies pour

4. Rapport d'activité et perspectives présenté par le président :

Le rapport d'activité et d'objectifs est présenté par le président.

- Vie Sportive

○ Entraînements

Les entraînements ont été encadré par Guy les mardi et jeudi. Les mardi, Guy était accompagné par Mickael et des archers bénévoles.

○ Concours

Nos archers débutants, Chacha, Livio, Wendy, April, Gael, Sacha, Dana, Romane, Francois et Jean-Philippe ont participé à plusieurs concours spécial débutant.

Les couleurs de la compagnie d'Argentine ont été encore cette saison représentée sur plusieurs concours et dans plusieurs disciplines ; TAE, Campagne, Tir à 18m et 3D :

- TAE

2 archères ont représenté la compagnie sur 6 concours.

○ Léane :

3 podiums dont la 1^{ère} marche du podium du championnat départemental de Savoie et la 4^{ème} place au concours Régional.

○ Gaël :

3 podiums dont la 3^{ème} marche du podium du championnat départemental de Savoie

- Campagne

5 archères et archers ont représenté la compagnie sur 2 concours

○ Ghislaine :

1 podium (3^{ème} marche)

○ Stephane :

1 podium (1^{ère} marche)

- Tir à 18m

6 archères et archers ont représenté la compagnie sur 6 concours

○ Léane :

5 podiums dont la 3^{ème} marche du podium du championnat départemental de Savoie

○ Celyan :

4 podiums dont la 1^{ère} marche du podium du championnat départemental de Savoie

- 3D

9 archères et archers ont représenté la compagnie sur 17concours

- Bernadette :
6 podiums
- Ghislaine :
6 podiums dont la 1ère marche du podium du championnat départemental de Savoie
- Celyan :
3 podiums dont la 1ère marche du podium du championnat départemental de Savoie
- Guy :
5 podiums et la participation au Championnat de France 3D
- Dominique :
4 podiums
- Stephane :
5 podiums dont la 1ère marche du podium du championnat départemental de Savoie

Bravo à vous toutes et tous

- **Pôle jeune**

2 de nos jeunes archers ont participé, les inscriptions pour la saison 2025/2026 sont ouvertes.

- **Animation interne**

- **Tir de la Saint Sébastien**

Le tir de la Saint Sébastien s'est déroulé le 24 janvier, la bonne ambiance était au rendez-vous.

- **Tir du ROY**

Le tir du Roy s'est déroulé le 29 juin. Cette année, la Roitelette est Romane et le Roy est Mickaël.

- **Tir de NOEL**

Le tir de NOEL s'est déroulé le 21 décembre, les jeux de Tir et les chocolats étaient au rendez-vous.

- **Animation locale**

- **Téléthon**

Nous avons participé le 30 novembre aux manifestations organisées par la commune d'Argentine le matin et des communes de Val d'Arc, Montgilbert et Bonvillaret l'après-midi sur la commune de Val d'Arc.

- **Vogue**

Nous avons participé à la vogue d'Argentine, le 5 juillet.

○ **Forum des associations**

Nous avons participé au forum de Val d'Arc, le 7 septembre.

Synthèse du président, et discussions autour du concours départemental 3D organisé par notre club,

Question : Guy pose la problématique du nombre d'archers

Réponse : Le Bureau propose de faire tirer tous les débutant le mardi, y compris les adultes.

A l'issue d'un vote à main levée, le rapport d'activité est approuvé
à l'**unanimité**.

0 contre

0 abstentions

31 voies pour

5. Montant des cotisations pour la saison 2024/2025 :

Présentation du montant des cotisations

Le montant de la part Compagnie de la cotisation n'est pas modifié

Adultes = 76 €

Jeunes et Poussins = 61 €

Découverte après le 1er mars = 38 €

2ème club = 76 €

Question : Peut on payer comme un abonnement, par mois effectué.

Réponse : Ce n'est pas possible pour la licence et la compagnie fait déjà un geste pour les nouveaux qui arrivent en milieu de saison. La possibilité de payer une cotisation au prorata de la présence sera étudiée par le prochain conseil d'administration et présentée à la prochaine assemblée générale.

La montant des cotisations est adopté
à l'**unanimité**.

00 contre

00 abstentions

31 voies pour

6. Renouvellement des administrateurs :

Entrée d'un nouveau membre au conseil d'administration :

Le président présente les enjeux et invite les adhérents présents qui souhaitent s'investir au sein du conseil d'administration, à présenter leur candidature s'ils ne l'ont pas déjà fait. Aucune femme n'ayant posé sa candidature pour faire partie du nouveau conseil d'administration, il rappelle que la parité homme/femme est une clause de nos statuts. Il demande si une femme présente au sein de l'assemblée souhaite se présenter. A l'issue de cette demande, une femme présente dans l'assemblée fait part de sa candidature.

Conformément à nos statuts le conseil d'administration peut être constitué de au plus 6 membres.

Question : néant

Réponse : néant

7 membres actifs de la Compagnie ont fait part de leur volonté pour faire partie du Conseil d'Administration et à la suite d'un vote à bulletins secrets voici le résultat :

2 bulletins nuls

- VILLIOT Guy 29 votes pour
- PAPIN Dominique 28 votes pour
- PAYEN Mickael 26 votes pour
- JABOUILLE olivier 26 votes pour
- PAYEN Amélie 27 votes pour
- DUPONT Didier 27 votes pour
- CICERON Bruno 10 votes pour

Les 6 membres ayant reçu le plus grand nombre de votes sont élus au CA

7. Questions diverses :

Bruno : doit-il continuer à assurer les mêmes tâches que les années précédentes, en particulier l'ouverture de la salle le jeudi soir.

Réponse : Oui dans la mesure où, les participations et idées de tous les membres de la Compagnie sont à prendre en compte par le CA qui est là pour en valider la faisabilité. Le bureau a besoin en permanence d'idées et de mains. Il est rappelé que nos statuts prévoient que des membres non élus peuvent participer aux Conseils d'Administration à titre consultatif.

Concernant les entraînements avec les enfants, Michaël rappelle que cette année, au moins un parent est également archer et s'entraîne avec son fils. La condition « 2 adultes en présence de mineurs » en est facilitée. Sa présence à tous les entraînements du mardi n'est pas impérative.

Bruno : Plusieurs archers ont des soucis pour recevoir les notifications de l'application « Sportsregions »

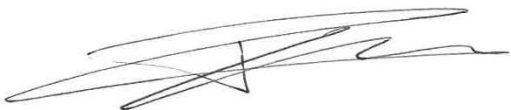
Réponse : Dominique a expliqué et présenté en direct comment faire

Dominique : demande de l'aide pour finir l'appentis

L'assemblée générale des adhérents de la Compagnie de l'Arc prend fin à 19h48.

Le président

Mickael Payen



Le secrétaire de séance

Olivier Jabouille

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration c'est réunis pour élire son bureau :

A l'issue d'un vote à main levée le bureau est constitué :

Payen Mickael : président

Villiot Guy : vice président

Papin Dominique : trésorier

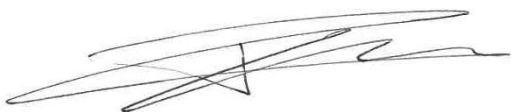
Jabouille Olivier : secrétaire

Payen Amélie : secrétaire adjointe

Dupont Didier est membre du conseil d'administration

Le président

Mickael Payen



Le secrétaire de séance

Olivier Jabouille

signé électroniquement,